



Le 16 novembre 2016

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira
en séance publique ordinaire
le mercredi 23 novembre 2016 à 19h en mairie**

ORDRE DU JOUR

Conseil municipal des enfants

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu du 26 octobre 2016.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Modification du règlement du marché de la Bachasse à compter du 1^{er} janvier 2017.
5. Modification du tableau des effectifs : passage à 80% de Stéphanie Lebaut et Audrey Choron et création poste Léa Palleau
6. Approbation de la décision modificative n° 4 du budget principal
7. Subvention exceptionnelle au Comité de jumelage
8. Admission en non-valeur
9. Dépôt de déclaration de travaux pour le mur du cimetière
10. Questions diverses :

Le Maire,
Pascal MAJONCHI

